

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2011

2 Commission « finances » et commission « et « Patrimoine, travaux, voirie et environnement » - succession de monsieur SEGUIN.

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39

39

37

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

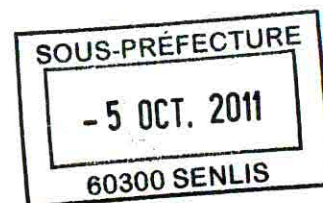
Monsieur Gilles SEGUIN, conseiller municipal de la liste « Avec Creil, pour tous » est décédé à Creil, le 12 août dernier. Par délibération n°5 en date du 28 mars 2008, le conseil municipal avait désigné les membres des commissions communales. Parmi ces membres figurait monsieur SEGUIN.

Par conséquent, il vous est demandé de désigner un nouveau membre pour la commission « Finances » et un nouveau membre pour la commission « Patrimoine, travaux, voirie et environnement ».

Les membres du groupe « Avec Creil pour Tous » proposent :

- Pour la commission « Finances » : Sandrine LEFÈVRE
- Pour la commission « Patrimoine, travaux, voirie et environnement » Sandrine LEFÈVRE

Vous êtes appelés à voter.



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISE-PICARDIE

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-22,
Vu la délibération en date du 31 mars 2008 désignant les membres de la commission « Finances » et de la
commission « Patrimoine, travaux, voirie et environnement »,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

Article 1er : de désigner Sandrine LEFÈVRE
en qualité de membre de la commission « Finances »,

Article 2 : de désigner Sandrine LEFÈVRE
en qualité de membre de la commission « Patrimoine, travaux, voirie et environnement »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue
Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est
devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 OCT. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

05 OCT. 2011

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.10.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Peluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

